COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 10 NOVEMBRE 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles
D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme,
De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.
La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).

COURRIERS CLUBS

580882-Marcouville City Cp : Mail du 05-11-26
Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Hémet pour la rencontre D2 du 07-11 contre Bezons Uso en raison d'un doublon avec l'équipe Senior R3 qui joue à la même heure. La commission reporte la rencontre contre Bezons Uso.
La commission futsal vous redemande de proposer un autre horaire ou autre pour vos rencontres de senior D2.

590442-Les Sportifs de Garges : Mail du 06-11-26
Pris note du forfait avisé de votre équipe U10 pour la rencontre du 08-11-26 contre Persanaise Cfj 1

551390-Ermont Ams : Mail du 06-11-26
Pris note de l'indisponibilité du gymnase Renoir le 07-11-26 (attestation mairie jointe).
La commission reporte la rencontre contre U10 contre Attainville à une date ultérieure.

564856-Génération Herblay Futsal : Mail du 09-11-26
Pris note du forfait avis » de vos équipes pour le plateau U8 du22-11-26 à Persan.

565321-JC Académy 95 : Mail du 10-11-26
Pris note de la modification d'horaire pour le challenge U16 du 21-11-26 en raison de l'inauguration du complexe sportif de Vémars.

560866-Combo Futsal : Mail du 10-11-26
Réception feuille de match U14 futsal contre Sannois Fce du 08-11-26.

565321-JC Académy 95 : Mail du 10-11-26
Réception feuille de match U10 futsal contre Fc VLB du 08-11-26.
Réception feuille de match U12 futsal contre Ent.LSG-RCG du 08-11-26.

MATCHS REMIS

CRITÉRIUM U10

Match n° 79741796 : Ermont Ams 21 / Attainville Futsal C 21 : **le samedi 23-01-27 à 10H00**

CHALLENGE U16

En raison d'une rencontre de critérium LPIFF.
Match n° 81251894 : Asf Argenteuil 1 / Avicenne Asc 1 : **le samedi 19-12-26 à 17H00**
Match n° 81251897 : Marcouville City Cp 1 / Persanaise Cfj 1 : **le samedi 19-12-26 à 14H00**

En raison de l'indisponibilité du gymnase.
Match n° 81251896 : Académy 95 1 / Combo Futsal 1 : **le samedi 21-11-26 à 18H30**

MATCHS REPORTÉS SANS DATE

SENIOR D2

En raison de l'indisponibilité du Gymnase Grimaud à Montmagny (attestation mairie fournie)

Match n° 79267197 : Aks Futsal 1 / AJED 2 : **du dimanche 20-12-26**
Match n° 79267219 : Aks Futsal 1 / Académy 95 2 : **du dimanche 17-01-27**
Match n° 79508230 : Aks Futsal 2 / AJED 1 : **du dimanche 14-03-27**

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

CRITÉRIUM U14

Match n° 79739483 : Combo Futsal 21 / Sannois Fce 22 du 08-11-26

Combo Futsal 21 :	**9 Buts**
Sannois Fce 22 :	**5 Buts**
Combo Futsal :	**Amende 10€** - feuille de match irrégulière

CRITÉRIUM U12

Match n° 79741992 : Académy 95 21 / Ent Lsg-Rcg 21 du 08-11-26

Académy 95 21 :	**2 Buts**
Ent. Lsg-Rcg 21 :	**11 Buts**

1er FORFAIT NON AVISÉ

CRITÉRIUM U10

Match n° 79740450 : Académy 95 21 / FC VLB 22 du 08-11-26
Lecture de la feuille de match papier. Absence de l'équipe de FC VLB 22

Académy 95 21 :	**5 Buts**
FC VLB 22 :	**0 But**
FC VLB :	**Amende 15€**

2ème FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

CRITÉRIUM U10

Match n° 79740449 : Persanaise Cfj 21 / LSG-RCG 21 du 08-11-26
Forfait avisé de l'équipe de Ent. LSG-RCG 21

Persanaise Cfj 21 :	**5 Buts**
Ent. LSG-RCG 21 :	**0 But**

1er APPEL FEUILLE DE MATCH AU CLUB RECEVANT

CRITÉRIUM U12

Match n° 79741936 : Afs Vauréal 21 / Sannois Fce 22 du 08-11-26

CRITÉRIUM U14

Match n° 79743899 : Asf Argenteuil 22 / Ent. Lsg-Rcg 21 du 08-11-26

CHALLENGE FUTSAL U12

TIRAGE 1/8 de Finale

Les rencontres des 1/8 de finale auront lieu :
Week-end des **21 et 22-11-26**

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté**.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	81242313	565321 - ACADÉMY 1	564856 - GÉNÉRATION HERBLAY 1	Dimanche 22-11 à 14H30
2	81242314	550552 - SANNOIS FCE 2	561071 - ASF ARGENTEUIL 1	Dimanche 22-11 à 15H00
3	81242315	560814 - FUTSAL CLUB VLB 1	580882 - MARCOUVILLE CITY CP 1	Samedi 21-11 à 13H30
4	81242316	553776 - GARGES DJIBSON ASC 1	550552 - SANNOIS FCE 1	Dimanche 22-11 à 11H30
5	81242317	582623 - AFS VAURÉAL 1	560814 - FUTSAL CLUB VLB 2	Dimanche 22-11 à 12H30
6	81242318	850343 - ATTAINVILLE FUTSAL C 1	580882 - MARCOUVILLE CITY CP 2	Dimanche 22-11 à 16H00
7	81242319	580869 - PERSANAISE CFJ 1	551972 - AVICENNE ASC 1	Dimanche 22-11 à 11H30

Equipes exemptées du tirage :
Parmain Futsal As 1

Arbitrage :
Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.
Arbitre n°1 : club recevant
Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE 1/8 de Finale

Les rencontres des 1/8 de finale auront lieu :
Week-end des **21 et 22-11-26**

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté**.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	81250833	580882 - MARCOUVILLE CITY CP 2	560866 - COMBO FUTSAL 1	Dimanche 22-11 à 13H00
2	81250834	561071 - ASF ARGENTEUIL 2	582623 - AFS VAURÉAL 1	Dimanche 22-11 à 15H00
3	81250835	565321 - ACADÉMY 1	553776 - GARGES DJIBSON ASC 1	Dimanche 22-11 à 12H30
4	81250836	560814 - FUTSAL CLUB VLB 1	580882 - MARCOUVILLE CITY CP 1	Samedi 21-11 à 15H30
5	81250837	550552 - SANNOIS FCE 2	550552 - SANNOIS FCE 1	Dimanche 22-11 à 16H30
6	81250838	850343 - ATTAINVILLE FUTSAL C 1	510506 - ENTENTE LSG-RCG 1	Dimanche 22-11 à 14H00
7	81250839	580869 - PERSANAISE CFJ 1	561071 - ASF ARGENTEUIL 1	Dimanche 22-11 à 13H00
8	81250840	582621 - FOOT INDOOR LOISIR 1	551972 - AVICENNE ASC 1	Samedi 21-11 à 12H15

Arbitrage :
Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.
Arbitre n°1 : club recevant
Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

CHALLENGE FUTSAL U16

TIRAGE 1/8 de Finale

Les rencontres des 1/8 de finale auront lieu :
Week-end des **21 et 22-11-26**

Epreuve :
Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre.
En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté**.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	81251893	553776 - GARGES DJIBSON ASC 1	582623 - AFS VAURÉAL 1	Samedi 21-11 à 12H30
2	81251894	561071 - ASF ARGENTEUIL 1	551972 - AVICENNE ASC 1	Samedi 19-12 à 17H00
3	81251895	850343 - ATTAINVILLE FUTSAL C 1	551445 -PARMAIN FUTSAL AS 1	Samedi 21-11 à 12H00
4	81251896	565321 - ACADÉMY 1	560866 - COMBO FUTSAL 1	Samedi 21-11 à 18H30
5	81251897	580882 - MARCOUVILLE CITY CP 1	580869 - PERSANAISE CFJ 1	Samedi 19-12 à 14H00
6	81251898	560814 - FUTSAL CLUB VLB 1	580882 - MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 21-11 à 15H00

Equipes exemptées du tirage :
Attainville Futsal C 2 – Sannois Fce 1

Arbitrage :
Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.
Arbitre n°1 : club recevant
Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :
Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

INFORMATION CRITÉRIUMS ET PLATEAUX

La commission futsal informe les clubs qu'un contrôle du nombre de licences validées par catégorie sera effectué chaque jeudi matin.
Les équipes dont le nombre de licences valides est insuffisant seront déclarées forfait par la commission futsal et ne pourront participer aux rencontres du week-end.

PLATEAUX FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.
Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U8 sont disponibles sur le site du DVOF :
Rubrique : **Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U8 et Feuille de Présence U8.**
La feuille de rencontres n'est pas à transmettre au Dvof. Elle sert aux clubs pour la gestion des plateaux.
Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.
Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

PLATEAUX FUTSAL U8

Journée N°3 - Week-end des 21 et 22 Novembre 2026			
Club centre	**Adresse du Gymnase**	**Nombre d'équipes**	**Clubs visiteurs**
Samedi 21 Novembre 2026 (coup d'envoi à 09h30)			
Ermont Ams	**Complexe Sportif Auguste Renoir Rue du Syndicat 95120 Ermont**	**9**	**Ermont Ams (1-2) Asf Argenteuil 1 Académy 95 (1-2-3) Futsal Club VLB (1-2) Montmorency Futsal 1**
Dimanche 22 novembre 2026 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	**Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan**	**7**	**Persanaise Cfj (1-2) Afs Vauréal (1-2) Garges Djibson Asc 1 Marcouville City Cpa (1-2)**

NON TRANSMISSION ET FEUILLE DE PRÉSENCE APRÈS DEUX RELANCES

Marcouville City CP : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 11-10-26 après 2 relances. A Garges Djibson
Marcouville City CP : Amende 52€

1er APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

PLATEAU U8 du 08-11-26

Ermont Ams : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 08-11-26 à Persanaise Cfj.
FC VLB : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 08-11-26 à Afs Vauréal.
Marcouville City Cp : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 08-11-26 à Afs Vauréal.

FORFAIT NON AVISÉ D'UN CLUB SUR UN PLATEAU

Montmorency Fc : Amende 50€
Forfait non avisé de votre équipe sur le plateau U8 du 08-11-26 à Persanaise Cfj.

Asf Argenteuil : Amende 50€
Forfait non avisé de votre équipe sur le plateau U8 du 08-11-26 à Afs Vauréal.

Prochaine réunion : Lundi 16-11-26 à 18H30